

# TRACFIN POUR LES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER : LUTTE ANTI-BLANCHIMENT ET PREVENTION DU FINANCEMENT DU TERRORISME

## Objectifs de la formation

-Connaître le dispositif légal et réglementaire anti-blanchiment, savoir apprécier le risque de blanchiment et s'en prémunir, connaître les dispositifs de lutte existants

-Appréhender les différentes manières de prospecter - Développer qualitativement son portefeuille client et son chiffre d'affaires - Savoir argumenter pour prendre un mandat exclusif

## Contenu de la formation

### • Qu'est-ce que le blanchiment d'argent ?

Définition et origine de l'argent sale - Identifier les méthodes de blanchiment de capitaux - Les bénéficiaires effectifs - Crimes et délits associés - Organismes et administrations engagées dans la lutte contre le blanchiment d'argent

### • Aspects réglementaires et obligations applicables aux professionnels de l'immobilier

Code monétaire et financier - Obligations légales et sanctions en matière de lutte contre le blanchiment : LCB/FT et COMOFI Déclaration sur ERMES (logiciel système européen) et le rôle du professionnel Les 3 étapes de la procédure TRACFIN - Classification et cartographie des risques - Poser les bonnes questions relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux Les personnes politiquement exposées et le devoir de renseignement renforcé

 DURÉE  
2h

 PUBLIC

-Professionnel de l'immobilier.  
-Agent immobilier.  
-Négociateur immobilier.  
-Mandataire immobilier.  
-Toute personne amenée à prospecter.

 PRÉREQUIS

Aucun

 INTERVENANT

Michel Copin

 TARIFS

84€ TTC

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Nos formations seront composées de cours, d'exercices et de cas pratiques.

Formation EN PRESENTIEL

MONCAMPUSTERTIAIRE

Mon Campus Tertiaire – 154 rue du 8 mai 1945 59650 Villeneuve-d'Ascq

 +33 6 69 70 81 71 – [contact@moncampustertiaire.fr](mailto:contact@moncampustertiaire.fr)

SIRET 87827163400015

V2 07/24

MONCAMPUSTERTIAIRE

- Ecole du Savoir Tertiaire et de l'Immersion en Entreprise -

# TRACFIN POUR LES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER : LUTTE ANTI- BLANCHIMENT ET PREVENTION DU FINANCEMENT DU TERRORISME

- **Obligation de déclaration de soupçons**

Identifier correctement un soupçon - Arrêter toute relation d'affaire - Qui doit déclarer, dans quels cas  
Confidentialité et protection du déclarant Réaliser les procédures TRACFIN - Appréhender un contrôle TRACFIN (questions du contrôleur de la DGCCRF) - Etude des décisions rendues par la CNS (Commission Nationale des Sanctions)

## Modalités de Formation

Mise en situation  
Évaluation finale  
Etude de documents  
Apports théoriques et cas pratiques  
Mises en situation  
Evaluation finale

# TRACFIN POUR LES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER : LUTTE ANTI-BLANCHIMENT ET PREVENTION DU FINANCEMENT DU TERRORISME

## Financement

CPF, Pôle emploi ou encore OPCO, aujourd'hui il existe des solutions de prise en charge quelque soit votre statut ! Notre équipe vous guide vers la bonne solution et vous accompagne dans les démarches administratives

## Évaluation des résultats et modalités de suivi de l'action de la formation.

Vous aurez un questionnaire d'évaluation au début de la formation.

Vous aurez un quizz pour évaluer vos connaissances en fin de cours

## Où nous trouver ?

Retrouvez nous au 154 rue du 8 mai 1945, 59650 Villeneuve d'Ascq. Nous sommes situés a 3 minutes de l'arrêt de bus 8 mai 1945 sur la ligne 34. Nous avons un parking accessible pour tous.

## Accessibilité Handicap



Nous sommes à votre écoute pour toute demande spécifique. Vous pouvez contacter notre référent handicap Jérôme Rheims 06 69 70 81 71.

## Modalités d'Accès

Nous vous contacterons dans les 48h suivant votre demande. Pour vous inscrire : Jérôme Rheims 06 69 70 81 71